



# Quand la Direction censure la CGT !

## LES FAITS

Lundi 21 juillet, nous avons publié dans les pages Tamtam réservées aux organisations syndicales, une déclaration du Secrétaire Général de la CGT, Thierry Lepaon, affirmant la totale solidarité de notre confédération avec le Peuple Palestinien face aux bombardements meurtriers dont sont victimes les travailleurs et la population de Gaza.

Cette déclaration, tout en réaffirmant le soutien de la Confédération CGT à l'existence de deux états, Israël et Palestine, vivant côte à côte, dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance de chacun, exhorte le gouvernement français à sortir de son inertie et à intervenir au plus vite auprès du pouvoir israélien et du Conseil de sécurité de l'ONU.

Lundi après midi, la DRH de Tours, nous informait que cet article était considéré comme politique et qu'en conséquence, il était retiré de Tamtam.

## NOTRE REPONSE

Ce message est adressé par les plus hautes instances de la Confédération CGT au Peuple Palestinien, aux travailleurs palestiniens et à leur syndicat La Palestinian General Federation of Trade Unions (PGFTU) de Gaza. Cette solidarité est élémentaire dans le mouvement syndical international, mais nous la direction considère ce soutien comme politique...

Nous ne vous parlerons pas non plus des 500 victimes des bombardements, morts civils, enfants, femmes, vieillards. Nous ne dirons pas qu'en assassinant des enfants de Palestine, c'est l'humanité qu'on assassine, la direction trouverait sans doute cela trop politique...

Nous nous taisons puisque la direction le souhaite sur les milliers de personnes contraintes à l'exode pour fuir les bombes.

---

*Retrouvez nous sur « Tamtam » (Espace RH/CGT)*

*Vous pouvez nous contacter sur notre adresse « Beep » [CGT-TOURS](#)*

**CGT CNAV37 15 Avenue Louis Jouhanneau 37078 Tours Cedex 2 Tel 02.47.88.73.48**

*Tours, le 22 juillet 2014*

Nous passerons sous silence, pour ne pas froisser la direction, le blocus insoutenable, en place depuis plusieurs années, qui conduit à l'aggravation du chômage, de la pauvreté et annihile toute perspective d'avenir pour la jeunesse.

Nous ne dirons rien, car tel est le bon plaisir de la direction, des violations répétées et assumées du droit international par l'état d'Israël qui déstabilisent la région et fragilisent les efforts internationaux pour la paix.

Tout cela ne sera pas dit, c'est trop politique !

Par contre ce n'est sans doute pas politique quand notre Directeur Général sur les réseaux sociaux se targue d'être salarié de l'UMP. Il s'empresse d'ailleurs de vite le retirer tel un garnement pris les doigts dans le pot de confiture quand nous en faisons la remarque dans un tract (voir Infos d'été de début juillet).

Nous ne lui déniions pas, nous, le droit à l'engagement politique et d'ailleurs son appartenance partisane ou revendiquée comme telle n'est nullement un scoop.

Ce qui est choquant, c'est cette désinvolture, ce sentiment de toute puissance qui lui permet, malgré la neutralité que l'on est en droit d'attendre d'un haut dirigeant d'une Caisse Nationale de Sécurité Sociale, de se revendiquer salarié d'un parti politique, l'UMP en l'occurrence. Notre réaction aurait été identique quel que fût le parti en cause.

Nous sommes également étonnés que la direction de la Cnav piétine allègrement un accord qu'elle a signé en 2012 avec toutes les organisations syndicales de l'organisme.

Cet accord précise que si les règles ne sont pas respectées, une mise en demeure est adressée à l'organisation syndicale. Celle-ci dispose de 48 heures pour se « mettre en conformité avec les dispositions applicables ».

Pas de mise en demeure, pas de délai de 48 heures, la direction s'assoit sur sa signature et supprime d'autorité l'article en cause se permettant ainsi de censurer la Confédération CGT. Qu'est ce qui lui permet de juger de la nature d'un texte ? Qu'est ce qui lui permet de dire que les règles ne sont pas respectées ?

La direction ne s'arrête pas en si bon chemin, elle nous supprime aujourd'hui de Tamtam, un petit message de quelques lignes dans lequel nous expliquions que notre tract avait disparu car censuré, mais même cela les gêne !

Soutien apporté par l'état français par la voix de Hollande au 1<sup>er</sup> ministre israélien, interdiction de manifestations avec la volonté à peine voilée de les faire « déraiper », censure des organisations syndicales, sale temps pour la démocratie !

La CGT est solidaire du peuple palestinien, comme elle est solidaire des manifestants israéliens qui revendiquent une paix juste et durable entre deux états indépendants et souverains.

Et cela, la direction ne pourra pas nous l'interdire !

---

**Retrouvez nous sur « Tamtam » (Espace RH/CGT)**

**Vous pouvez nous contacter sur notre adresse « Beep » [CGT-TOURS](#)**

**CGT CNAV37 15 Avenue Louis Jouhanneau 37078 Tours Cedex 2 Tel 02.47.88.73.48**

*Tours, le 22 juillet 2014*

---

**Retrouvez nous sur « Tamtam » (Espace RH/CGT)**  
**Vous pouvez nous contacter sur notre adresse « Beep» [CGT-TOURS](#)**  
**CGT CNAV37 15 Avenue Louis Jouhanneau 37078 Tours Cedex 2 Tel 02.47.88.73.48**

*Tours, le 22 juillet 2014*